

La [REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES](https://www.auvergnerhonealpes.fr) va mettre en place un Plan régional pour l'économie circulaire et les déchets. Il a été annoncé par Eric Fournier, le vice-président délégué à l'Environnement, au Développement durable, à l'Energie et aux Parcs naturels régionaux. Le plan doit être voté le 14 juin à l'occasion du traitement du dossier sur la transition écologique avec le volet économie circulaire et déchets. La région veut investir 35 M€ pour l'économie circulaire et les déchets en 3 ans sous forme de soutien direct et d'appels à projet. L'accompagnement vise à aider les entreprises de la conception au déchet et ne pas intervenir uniquement en fin de boucle. Le taux de valorisation actuellement dans la région est de 54 % et il doit être porté à 70 % d'ici la fin du plan en 2030 pour atteindre 75 % tous types de déchets confondus à terme. www.auvergnerhonealpes.fr